

# LANEUVEVILLE INFO

## EDITORIAL



Au printemps 2020 vous portiez l'équipe municipale actuelle aux manettes de la commune. Nous voilà à mi-mandat et nous n'avons pas vu le temps passer. C'est l'heure du bilan intermédiaire. A ma prise de fonction, en 2018 le conseil municipal interrogé sur les actions prioritaires à conduire a répondu par deux concepts qui se complétaient : améliorer l'image du village et la sécurité des habitants. Ce sont ces deux orientations qui ont donné du sens à notre action.

Nous ne pouvons que nous réjouir de la réussite de la construction de la résidence du Puisot qui a remplacé avec bonheur la ruine qui enlaidissait le centre du village. Il a fallu trouver les fonds propres, la capacité d'emprunt et les subventions nécessaires à sa réalisation. Le conseil municipal n'a pas tremblé et a pris les décisions qui s'imposaient pour réussir ce projet.

Concernant la sécurité, nous avons œuvré pour requalifier la route qui traverse le village tout en embellissant les entrées. L'objectif était de réduire la vitesse et de donner toutes priorités de déplacement aux habitants, transformer la route en rue dès que l'on aborde le village. Ce projet n'est pas terminé mais il faudra attendre de retrouver une capacité financière suffisante pour intervenir au centre du village.

En attendant, nous portons notre effort sur les rues adjacentes. Cet automne, comme promis sera engagée la réfection du haut de la rue de Neuville avec l'ambition d'une circulation douce et d'un environnement revisité.

Pour ce qui concerne le cimetière, la décision d'une végétalisation réalisée ce printemps a été induite par l'interdiction des désherbages chimiques. L'implantation de la pelouse a été difficile avec la sécheresse du printemps mais avec les pluies récentes, elle a fini par couvrir le sol. Il faudra un peu de temps pour parvenir à une pelouse régulière. Le réalisateur du projet nous a promis qu'elle résisterait à la sécheresse, avec la capacité de reverdir aux premières pluies.

Je ne peux m'attarder sur toutes les réalisations engagées durant ce début de mandat. Toutes ont du sens pour améliorer notre cadre de vie. Vous les retrouverez en feuilletant ce bulletin rédigé par Edith la première adjointe. Permettez-moi cependant de relever quelques actions conduites avec la participation de bénévoles. Je pense à la cabane à livres, à l'installation d'une barrière devant le terrain de jeux, à la capture de la source sur le chemin des jardins, à l'entretien de l'église pour accueillir les concerts, à la réparation de petites pannes sur le matériel roulant, à la distribution des flyers, à l'arrosage des fleurs, à la préparation de la fête de ST NICOLAS, à la ruelle fleurie etc... Un grand merci aux bénévoles qui œuvrent, jour après jour à ces projets au bénéfice de toute la population. Si le cœur vous en dit vous pouvez, vous aussi vous investir pour votre commune.

Je voudrais aussi rendre un hommage tout particulier à Louis CROUTEAUX dont le dévouement à la commune n'avait d'égal que son courage pour seconder Francis. Ce service complètement gratuit, il l'a accompli presque jusqu'à son dernier souffle. Son dynamisme, son esprit pratique, sa bonne humeur et son humour nous manquent. Merci Loulou pour ton engagement à nos côtés et de là où tu es, veille encore sur nous et sur le village.

Au sein du territoire, notre commune est engagée dans un projet particulièrement important : la construction d'un groupe scolaire de 6 classes. C'est un projet de Territoire porté par le SIVU de la Haute Moselle dont j'assume la Présidence. Son objectif principal est double : donner un cadre de formation à nos enfants et à leurs enseignants à la hauteur de nos ambitions et apporter un meilleur service aux parents qui souhaitent un accueil en adéquation avec leurs obligations professionnelles. La création d'un service périscolaire répondra à cette exigence. Ce groupe scolaire sera construit à Roville devant Bayon et ouvrira ses portes à la rentrée 2025.

Entouré d'un conseil municipal qui a su prendre ses responsabilités, soutenu par une super équipe dévouée, nous avons pu réaliser des projets ambitieux pour notre village. J'ai conscience qu'il nous reste beaucoup à faire mais nous sommes fiers de ce que nous avons déjà réalisé.

Bonne rentrée à toutes et à tous

Maurice BARBEZANT

### Dans ce numéro

I Vie de notre commune

II Bilan mi-mandat

III Communication

IV Vie pratique

V Etat civil

## I VIE DE NOTRE COMMUNE

Depuis notre dernier journal

### **JUILLET 2022**

#### **VISITE DU PATRIMOINE : L'ÉGLISE ET LA STATION DES EAUX**

L'association Saintois Patrimoine et Fleurissement a organisé une visite du village. Au programme : visite de l'usine de traitement des eaux et de l'église. Le groupe s'est rendu sur le site de l'usine du syndicat des eaux de Pulligny où Pauline FLORKIEWICZ, technicienne, et Maurice BARBEZANT, maire, ont présenté ce site et ses différents atouts. Puis la visite de l'église a été commentée par Jean Claude Monin grand connaisseur du patrimoine local qui a fait découvrir les reliques, statuts et tableaux en apportant tous les commentaires et les informations sur les différentes étapes de la vie de l'édifice.



### **SEPTEMBRE 2022**

#### **HOMMAGE AUX RESISTANTS DU GROUPE LORRAINE 42 A LA STELE**

Organisé par l'AMC de ROVILLE DT BAYON, en présence du sénateur Jean François HUSSON, du député Dominique POTIER, Barbara THIRION conseillère départementale et Maurice BARBEZANT, maire, et des habitants, un hommage a été rendu aux maquisards du Groupe Lorraine 42.



## OCTOBRE 2022

### RACCORDEMENT ANTENNE FREE

Pose de fourreaux raccordés à la fibre optique du village pour rejoindre l'antenne aux Genêtres.

## NOVEMBRE 2022

### COMMEMORATION DE LA CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Un hommage a été rendu aux morts des 2 dernières guerres en association avec la commune de LE-MENIL MITRY et remise d'une gratification :

à Louane DA SILVA et Lorette COURTEAUX pour leur réussite au baccalauréat

à Laurine CHARROIS et Nathan TRABI pour leur réussite au brevet des collèges.



A l'occasion de cette manifestation René DE-MANGEL collectionneur a exposé du matériel des deux guerres, ainsi qu'une Jeep Willys de 1938 de l'armée américaine.



## DECEMBRE 2022

### VENUE DE SAINT NICOLAS

Défilé dans le village sur un char joliment décoré par Amélie, suivi d'un comte spectacle à la salle communale animé par Marie, puis une pêche à la ligne a ravi les enfants. Une dégustation de gaufres préparées par des bénévoles et un vin chaud pour les adultes ont fait le bonheur de tous.



## JANVIER 2023

### EXERCICE INCENDIE DE GRANDE ENVERGURE A LA STATION DES EAUX

Un exercice de mise en situation d'incendie a eu lieu sur un bâtiment spécifique de la station des eaux du syndicat de Pulligny.

Cette manœuvre a été organisée par le SDIS avec les casernes de Bayon, Haroué et Lunéville.



### REPAS COMMUNAL AVEC ANIMATION A L'INSTANT TERROIR

A l'occasion de la nouvelle année, les séniors, les habitants et les élus ont passé un agréable moment autour d'un repas et ont clôturé l'après-midi par la dégustation de la traditionnelle galette des rois préparée par ANNE MARIE.



## AVRIL 2023

### CHASSE AUX CŒUFS

Par un soleil printanier, la traditionnelle chasse aux œufs a fait la joie des enfants dans le parc de la salle communale et les parents se sont retrouvés autour d'un apéritif.



### REUNION AVEC OLIVIER JACQUIN

« apaiser les vitesses dans mon village »

Olivier JACQUIN sénateur de Meurthe et Moselle a invité une quarantaine de maires de différents cantons de Meurthe et Moselle, à visiter le dispositif de notre commune, présenté en exemple, approuvé et abordable financièrement afin d'approfondir la thématique de la réduction de la vitesse dans nos villages.



## JUIN 2023

### VIF SUCCES POUR LE CONCERT

#### GOSPEL'FAMILY

Le groupe de gospel composé de 35 choristes, installés dans le cœur de l'église, a entonné un répertoire de chants traditionnels et contemporains d'hier à aujourd'hui avec des reprises de COLD PLAY, PINK et d'électro, tout en faisant participer le public dans une ambiance amicale.



## **TAUX DES TAXES INCHANGE pour 2023**

- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires 16,36 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties 26,43 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties 21,30 %
- Cotisation foncière des entreprises 23,35 %

## **AIDE AUX FAMILLES**

### **Activités et diplômes**

- 30 € sont accordés aux enfants jusqu'à 18 ans pour toute activité culturelle, sportive ou de loisirs, une seule fois par an .
- 30 € sont offerts aux diplômés jusqu'à la licence.

Pour bénéficier de cette aide, présentez-vous en mairie aux heures de permanence, avec votre diplôme et/ou votre justificatif de paiement de la cotisation, et un RIB.

## **POINT SUR LA FUTURE ECOLE DU SIVU**

La demande de permis de construire a été faite, le dossier est en instruction. L'architecte prépare le dossier qui permettra le lancement des appels d'offres pour recueillir les candidatures des entreprises sur les différents lots proposés du gros œuvre à la finition.

Les dossiers de demande de subventions sont déposés auprès des différents organismes, l'objectif étant d'atteindre 80 % d'aide.

Le lancement des travaux est prévu début d'année 2024 pour une ouverture à la rentrée scolaire 2025.

## **POINT SUR LE PLUI**

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal se poursuit. En mars dernier, quatre réunions publiques d'informations se sont déroulées sur l'ensemble du territoire afin de faire un point d'étape sur la procédure. Les habitants ont ainsi pu mieux comprendre le contexte réglementaire complexe dans lequel s'inscrit le PLUI. Ces temps d'échanges ont également permis au bureau d'études en charge du projet d'expliquer la méthodologie retenue pour élaborer les plans de zonage et le règlement écrit. Les règlements écrits et graphiques sont actuellement en cours de validation définitive par l'ensemble des communes. A ce stade, ils ne sont pas encore consultables par les habitants mais un registre de concertation est disponible en mairie ainsi qu'au siège de la communauté de communes du Pays du Saintois pour toute personne qui souhaiterait faire part de ses observations. Le PLUI devrait pouvoir être arrêté en conseil communautaire début 2024. Il fera ensuite l'objet d'une phase de consultation durant laquelle les personnes publiques associées (Etat, Région, chambres consulaires, ...) seront amenées à émettre un avis. Elle sera suivie d'une phase d'enquête publique qui permettra à la population de faire part de ses observations quant à ce projet. L'approbation du document est envisagée pour l'été 2024.

## **POINT SUR LA D9**

Un dossier a été engagé auprès de la DIR EST pour la pose de panneaux de déviation des poids lourds sur les voies rapides, des difficultés sont rencontrées quant à la responsabilité des communes vis-à-vis de ces panneaux. Une intervention du Sénateur et du Député est en cours pour modifier cet aspect dans la convention qui lierait le groupement de communes concernées par ce transit et la DIR EST.

On constate également une frilosité des communes concernées quant à l'engagement dans cette voie.

## II BILAN A MI-MANDAT

### Les réalisations ces 3 dernières années :

- Construction de 2 appartements communaux économes en énergie « Résidence du Puisot », afin de remplacer le bâtiment Boukari en ruine, location dès la fin des travaux. Les aides obtenues pour cette opération se sont élevées à 70 % du coût total des travaux, complétées par un prêt dont l'échéance est couverte par un loyer.



- Réfection des chemins haie le Bouchot, route de Neuville et une section chemin du Montant.
- Coupe de bois forêt de Laneuveville , bois de sapin Chivoiteux et le long de la D9 avec pour objectif la sécurisation de la route.
- Couverture du fossé, du haut de la rue de Neuville, qui recueille le trop plein de la station de traitement de l'eau potable.
- Aménagement du poste de travail du secrétariat de mairie (isolation chauffage).
- Isolation du plafond au sous-sol de l'appartement communal rdc du bâtiment Yong.
- Construction d'une cabane à livres place du village.
- Création d'un site internet pour la commune.
- Mise en œuvre de l'application gratuite « PANNEAU POCKET » au service des habitants, application mobile qui informe et alerte les administrés en temps réel.
- Plantation d'une allée d'arbres ruelle Housot.
- Réfection du mur du cimetière.
- Remplacement de l'éclairage place de la Mairie.
- Implantation d'un éclairage solaire sur l'aire de covoiturage.
- Mise en place de panneaux de circulation rue de Bainville, rue de Neuville et rue des Jardins.
- Pose d'une chaîne de ralentissement pour les motos et les quads en bas de la côte du Puisot.
- Aire de jeux : remplacement de deux structures de jeux pour enfants et installation d'une clôture de sécurité.



- Aménagement à la salle communale : changement de la porte d'entrée, remplacement de la cuisinière, du chauffe eau, du micro onde et mise aux normes de la conduite de gaz.
- Végétalisation du cimetière



- Afin de remplacer les peupliers abattus le long de la côte du Puisot, 65 arbres d'essences diverses noyers châtaigniers érables et chênes ont été replantés.



- Travaux grande rue : sécurisation du village et mise en valeur de la stèle



## FUTURS TRAVAUX EN PREVISION

- Aménagement du haut de la rue de Neuville
- Construction de garages rue des jardins
- Réfection du chemin le long du bois de sapin
- Restauration de deux avaloirs égouts rue de Bainville et les Ruelles
- Plantation d'une haie arbustive avant l'aire de covoiturage

### III COMMUNICATION

#### CHANGEMENT D'ADRESSE

**Le Relais Famille du Saintois** Tiers Lieu Solidaire se trouve maintenant :

2 rue Jean Baptiste Salle

54330 VEZELIZE

03 83 53 39 08

[Relais.famille-santois@famillesrurales.org](mailto:Relais.famille-santois@famillesrurales.org)

#### QUELQUES LIENS UTILES

- **Journal mensuel du saintois** abonnement gratuit

L'association publie un mensuel d'informations locales disponible en envoi par mail donnez votre adresse mail pour être inscrit sur la liste de diffusion.

<https://www.santoisetmoi.fr>

- **CCPS**

Communauté de Communes du Pays du Saintois 03 83 52 47 93

<https://www.ccpaysdusantois.fr>

- **Conciliateur de justice**

Une liste des **conciliateurs de justice** est disponible en mairie, vous pouvez également prendre contact tél : 03 83 17 24 00 adresse 3, rue Suzanne Regnault-Gousset C.O 90010 54035 NANCY Cedex. Le recours au conciliateur de justice est **gratuit**. Vous pouvez prendre rendez-vous avec le conciliateur de notre secteur qui reçoit tous les 3ème jeudis du mois en appelant le secrétariat de la mairie de HAROUE.

[conciliateur.ca-nancy@justice.fr](mailto:conciliateur.ca-nancy@justice.fr)

- Pour être informé en direct **des évènements dans ma commune** je télécharge l'application gratuite :



PANNEAUPOCKET.

- Pour accéder à toutes **les informations et les évènements de mon bassin de vie** je télécharge l'application gratuite : **INTRAMUROS**.



**IntraMuros**

- Afin d'obtenir des renseignements sur ma commune, je me rends sur le site internet :

<https://www.laneuveville-devant-bayon.mairie54.fr>

#### BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

Les nouveaux habitants sont invités à venir se présenter en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat

Le Lundi de 17 h 30 à 18 h 30 et le vendredi de 11 h à 12 h 30 où peuvent se faire connaître par mail

[mairielaneuvevilledevantbayon@orange.fr](mailto:mairielaneuvevilledevantbayon@orange.fr) par téléphone au 03 83 72 59 81

## IV VIE PRATIQUE

### RECUPERATEURS D'EAU

Afin de favoriser le stockage et l'utilisation de l'eau de pluie, la CCPS propose l'acquisition à prix attractif de récupérateurs aériens d'eau de pluie. Cette opération ayant rencontré un vif succès, une nouvelle opération sera programmée prochainement.



**OPÉRATION :**  
**RÉCUPÉRATEURS D'EAU**

PRÉSERVONS NOS RESSOURCES  
EN EAU !

PAYS DU  
SAINTOIS  
communauté de communes

2 tailles :  
510 L  
ou  
1 000 L

Dès  
15€

Commande auprès de la CCPS  
dès maintenant.

Pour plus d'informations :  
Appelez le 03 83 52 47 93 ou  
envoyez un mail à [recupérateurdeau@ccpaysdusaintois.fr](mailto:recupérateurdeau@ccpaysdusaintois.fr)

### COMPOSTEUR AU CIMETIERE

Un composteur de couleur noire est mis à disposition au cimetière, afin d'y déposer **uniquement** des déchets organiques fleurs naturelles **sans pot**, compositions florales naturelles sans mousse, terre et branchage.

Les papiers, rubans, fleurs artificielles, pots et godets doivent être déposés dans le container réservé à cet usage.

### ENTRETIEN DES TROTTOIRS

L'entretien des trottoirs devant chez soi fait partie des obligations des riverains au même titre que lorsqu'il y a de la neige à déblayer ou des feuilles mortes à balayer. Ces gestes de chacun contribuent à l'amélioration de la qualité de vie de tous.

### DEPOTS SAUVAGES PRES DES CONTAINERS

Tout ce qui ne peut être déposé dans les containers lorsqu'ils sont pleins doit être rapporté ultérieurement, ceux-ci sont vidés régulièrement. Tout dépôt sauvage est passible d'une amende.

### PROMENADE DE NOS ANIMAUX LES CHIENS

Pour le bien-être et la sécurité de tous, nos amis les chiens doivent être tenus en laisse lors de leur promenade. Les propriétaires de ces animaux sont invités à ramasser leurs déjections sur la voie publique.

## RECENSEMENT

Le recensement de la jeunesse se fait en mairie dans le trimestre qui suit le 16ème anniversaire. Il suffit de se présenter en mairie avec les justificatifs suivants :

- Carte d'identité ou passeport
- Livret de famille
- Justificatif de domicile récent

## CARTE D'IDENTITE ET PASSEPORT

### L'état simplifie vos démarches

Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

Je crée un compte personnel sur le site : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>

Je choisis l'une des mairies équipées de bornes biométriques (liste sur le site de la préfecture), pour notre secteur il est possible de déposer une demande en mairie de BAYON sur rendez-vous au 03 83 72 51 52.

Je rassemble les pièces justificatives et je me présente au guichet de la mairie avec mon numéro de pré-demande pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.

## CABANE A LIVRES

Vous pouvez faire un petit tour dans la cabane à livres, merci à toutes les personnes qui y déposent régulièrement des ouvrages. Ceux-ci sont particulièrement prisés chez les enfants et adolescents.

## DECLARATION D'URBANISME EN MAIRIE

Il est rappelé que tous travaux de rénovation et construction (agrandissement, rénovation de toiture, crépi, volets, piscines, abris de jardin, vérandas, pose de panneau solaire...) nécessitent **obligatoirement** une demande d'autorisation en mairie. Vous trouverez les imprimés CERFA sur le lien suivant :

[Autorisation d'urbanisme service public.fr](https://service-public.fr)

## NOUVEAU COMMERCE

Distributeur d'œufs frais 24h/24 élevage en plein air « les œufs du Bassigny » au 32 grande rue.



## V ETAT CIVIL

### MARIAGE

Isabelle HIRT et Olivier BURAKOWSKI le 17/12/2022

### NAISSANCE

Arwen MARCHAND né le 30/05/2022

Gabin VINCENT né le 22/06/2023

### DECES

Paulette GILLET 26/07/2022

Josiane LAGARDE DIEUDONNE le 28/09/2022

Marie MASSON le 25/02/2023

Louis CROUTEAUX LE 22/06/2023

-----

**L'équipe Municipale poursuit son action pour le bien vivre à LANEUVEVILLE DEVANT BAYON, reste à votre écoute et vous souhaite une bonne rentrée.**



Mairie de Laneuville-devant-Bayon

7 rue de Neuville  
54740 Laneuville-devant-Bayon  
Téléphone : 03 83 72 59 81  
E-mail : mairielaneuvevilledevantbayon@orange.fr  
Permanence : lundi de 17h30 à 18h30  
Vendredi de 11h à 12h30

Directeur de Publication : **Maurice BARBEZANT**

Rédaction : **Edith HILD**

Mise en page : **Edith HILD**

Crédits photos : **Edith HILD**

Dépôt Légal ISSN : **2741-4477**

Impression : **www.l-ami-net**

Parution : **septembre 2023**

**Ne pas jeter sur la voie publique**